

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# Massacre du code du travail

- Social -

Date de mise en ligne : mercredi 19 décembre 2007

---

**Démocratie & Socialisme**

---

**Depuis deux ans, notre revue s'échinait à dénoncer un acte malfaisant en préparation : sous prétexte d'une recodification du "code du travail" à "droits constants", la droite et le Medef se préparaient à passer celui-ci à l'acide de leurs exigences anti sociales. Nous avons longtemps été seuls à crier dans le désert, nos lecteurs assidus le savent, mois après mois.**

**Nous avons notamment crié en vain, en pleine campagne présidentielle, lorsque le pouvoir Chiraco-Sarkozien avait osé promulguer l'ordonnance de 663 pages du 12 mars 2007 qui tuait l'ancien code.**

Mais l'opiniâtreté militante connaît, fort heureusement, parfois, des résultats : juste à la veille des votes fatidiques, à l'Assemblée nationale, le silence organisé par les grands médias a été bousculé. Martine Billard, députée verte, (la première très courageusement) Alain Vidalies, député PS, et Roland Muzeau, député PCF ont compris l'importance de travailler avec les inspecteurs du travail de toutes tendances (CGT, Ian Dufour, FSU, Luc Beal-Reynaldi, Sud, Richard Abauzit, CFTC,...) et le Syndicat de la magistrature, Hélène Franco, pour convoquer une conférence de presse le 3 décembre, veille du vote expéditif prévu au Parlement en 2 ou 3 heures.

Cette fois, la presse s'est déplacée : on est passé de zéro débat, zéro média, zéro information à plusieurs centaines d'articles de presse, tout azimut. Presse écrite, radios, télévisions, et surtout internet ont d'un seul coup contribué à révéler à une partie du public ce sale coup bas préparé depuis plus de deux ans. Des universitaires, (Emmanuel Dockés), des magistrats (du SM), tous les spécialistes du droit du travail se sont mobilisés.

On a déposé près de 200 amendements, que la gauche unie a défendu, à la grande surprise de l'UMP, à la grande fureur du ministre Xavier Bertrand, qui s'obstinait à prétendre, comme Laurence Parisot que cette "recodification" était à droits constants". Il n'était pas difficile, cas par cas, amendement par amendement de démontrer le contraire et de mettre leur cynisme en porte-à-faux.

Du coup, on a obligé l'assemblée UMP à reporter le vote, et à y revenir du 4 au 11 décembre. Au Sénat, la gauche prenant la suite, et défendant à son tour les amendements, l'espoir a même pu naître que le Code ne puisse être modifié avant le début 2008.

Pour une banale "recodification" d'ordinaire réalisée au consensus, l'affaire est loupée. La manipulation est démasquée. Et la gauche unie, Verts-PCF, PS, s'est bien battue, Jean-Marc Ayrault se félicitant de la "combativité" dont son groupe avait fait preuve en cette circonstance. Les syndicats, sans doute accaparés par de multiples tâches, qui avaient condamné en février dernier cette recodification, ont renouvelé leur opposition, pour la grande majorité d'entre eux.

"Il faudra des mois voire des années pour ce nouveau code révèle tous ses secrets" avait osé écrire Ch. Radé, l'un des cinq rédacteurs de ce nouveau code, se moquant d'avance de la démocratie et de la représentation nationale. Mais le pot aux roses est découvert, l'affaire est sous surveillance, le Conseil constitutionnel va être saisi, les futurs décrets qui doivent être rédigés et publiés avant le 1er mars 2008, date de bouclage de l'ensemble de l'opération vont eux, aussi, être regardés à la loupe !

Ce n'est pas fini ! On ne détruira pas nos droits sans que nous nous battions et les défendions pied à pied. D'ici au 1er mars, on continue. Cela a surpris le gouvernement, les falsificateurs malhonnêtes qui avaient fait secrètement, anti-démocratiquement, le sale travail de "recodification". Cela met en difficulté aussi le Medef et l'UIMM : leurs caisses noires d'argent liquide ne peuvent pas tout payer, tout corrompre, ni les magistrats, ni les inspecteurs du travail ni les syndicalistes, ni les élus !

---



▶ [En vidéo, sur Dailymotion, conférence pour Attac 92 sur la casse du droit du travail](#)

---

▶ [La conférence de presse du 3 décembre](#)

Pour tout savoir sur la recodification :

- ▶ [Le Code du travail n'a pas été réécrit « à droits constants »](#)
- ▶ [Massacre du code du travail dans le silence général](#)
- ▶ [130 ans d'histoire sociale démantelée, rognée, détruite](#)
- ▶ [Analyse globale comparée du projet de Virville et réécriture](#)
- ▶ [Casse du Code du travail - détails article par article](#)